

KALKISS®

CHAPE FLUIDE CIMENT

KALKISS®

CHAPE FLUIDE CIMENT

La chape KALKISS® est un mortier autonivelant à base de ciment utilisé pour l'enrobage des planchers chauffants et la réalisation de sols en neuf ou en rénovation.

Produit préparé industriellement en centrale à béton sous certification QB et mis en oeuvre sur chantier par des applicateurs agréés EDYCEM membres du réseau ONDALISS® DES SOLS.

La chape KALKISS® répond aux exigences des règles professionnelles.

LES + PRODUIT

KALKISS®

Enrobage des planchers chauffants : PCEBT, PCRBT, PRE

Une planéité parfaite pour une finition de qualité

Optimisation des délais de mise en oeuvre

Compatible avec tous types de revêtement de sols

Pose du revêtement de sol directement après ponçage ou non,

(si cure SP) selon vérification de l'état de surface du support

Accessibilité rapide des sols : circulation à partir de 48h

après le coulage et mise à disposition des locaux au

second oeuvre après 72h

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES



34 CF 118

Classe UPEC
U4P4E3C2

Résistance
mécanique :
C20F4

Joint de fractionnement :
tous les 80 m²

cf §10.5.4.2 des règles
professionnelles

Et **tous les 40m2**
sur plancher
chauffant

Densité
2.1 T/m³

Norme
Européenne
EN13813,
supportant
des cloisons
de **150kg/ml**

NOTRE DÉMARCHÉ VITALISS®

La chape KALKISS® s'inscrit dans notre démarche Vitaliss®.

vitascoré



Possibilité d'être armée de fibres métalliques ou de macrofibres en fonction de la nature du support

Produit de cure EDYCEM SP disponible en option

DOMAINE D'APPLICATION

La chape KALKISS® s'applique exclusivement pour les sols en intérieur.

Classement UPEC : U4P4E3C2

Chape destinée aux coulages hors et sur plancher chauffant nécessitant une mise en œuvre rapide et une planéité parfaite telle que :

- les HLM
- les maisons individuelles
- les logements collectifs
- les locaux commerciaux
- les bâtiments publics et tertiaires

LA KALKISS® peut être appliquée en pose adhérente, désolidarisée sur polyane, ainsi qu'en pose flottante sur isolant thermique et/ou acoustique.

CONSEILS & PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



Le bâtiment doit être clos et couvert, vitrages posés
Pas de courant d'air pendant au moins 24h



La chape KALKISS® doit être fibrée sur support bois, chape
asphalte et enrobage de plancher chauffant (PCEBT, PCRBT et PRE)



Avant la pose du revêtement de sol, vérification du taux
d'humidité résiduelle conformément aux règles de l'art



Cloisons séparatrices d'appartement terminées, ainsi que
les cloisons en maçonnerie de distribution et les doublages



Température du support et de l'atmosphère comprise
entre +5°C et +30°C



L'ouvrage ne doit pas être considéré comme un sol d'usage.
Il ne doit pas rester apparent et doit obligatoirement
recevoir un revêtement de sol dans un délai maximum
de 8 semaines



La surface du support doit être propre et sèche, dans le
respect des règles professionnelles



Port des équipements de protection individuelle



ONDALISS® DES SOLS

Notre réseau d'applicateurs
de chapes fluides



**UNE OFFRE COMPLÈTE
DE CHAPES FLUIDES CIMENT**

EDYCEM vous propose **une large gamme de
chapes fluides ciment de la gamme KALKISS®.**

Nos chapes répondent à la certification QB et
bénéficient de **DTA délivrés par le CSTB.**



**EDYCEM : UN ACTEUR
ENGAGÉ DANS LA RÉUSSITE
DE SES APPLICATEURS**

MISE EN ŒUVRE DU PRODUIT

Formulée en centrale à béton sous
certification QB, la chape KALKISS® est
livrée sur chantier par camion malaxeur.
La mise en œuvre de cette chape **ne peut
être assurée que par un applicateur agréé
EDYCEM**, ayant reçu une formation
spécifique théorique et pratique.

ETAPE 1

Préparation du support

Pose des bandes périphériques,
de la couche de désolidarisation,
des joints de fractionnement,
et du réglage des piges au laser

ETAPE 2

Coulage de la chape KALKISS®

Passage de la barre de
nivellement et du balai débulleur.
Pulvérisation d'un produit de
cure NF

ETAPE 3

Finition

Élimination de la pellicule
de surface par ponçage,
avant la pose du revêtement
de sol

EDYCEM - PA Le Point du Jour 5 rue Nicolas Sadi Carnot
85600 MONTAIGU VENDEE
Tél. 02 51 33 56 80 - contact@edycem.fr
www.edycem.fr

